

# RÉUNION DES MINISTRES DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE, DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES ET DES RESPONSABLES DES INSTITUTIONS DE LA CEMAC ET DE LA FRANCE

Paris, le 17 mars 2026

A l'invitation de M. Roland LESCURE, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique de la République française et de M. Tahir Hamid NGUILIN, Ministre d'Etat, Ministre des Finances, du Budget, de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale de la République du Tchad, Président du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), les Ministres de l'Economie et des Finances, les Gouverneurs des banques centrales et les responsables des Institutions de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et de la France se sont réunis le mardi 17 mars 2026 à Paris.

Cette rencontre qui fait suite à celle du 17 avril 2025 s'inscrit dans le cadre de la coopération monétaire et du partenariat économique entre la France et les pays de la CEMAC, afin de soutenir le développement et l'intégration économique de la Sous-région, y compris par la mobilisation de l'investissement privé. La poursuite de ce dialogue régulier et de haut niveau témoigne de l'engagement mutuel et de la volonté commune des parties prenantes à renforcer le partenariat et la coopération monétaire. Cette rencontre s'inscrit également dans un contexte international marqué par de fortes incertitudes économiques et géopolitiques.

Les échanges ont porté sur le thème : « **Partenariats et réformes pour la stabilité économique et la croissance durable de la CEMAC** ». Les débats ont bénéficié à la fois de l'expertise des institutions nationales, régionales et internationales, dont le Fonds Monétaire International (FMI).

Les participants ont réaffirmé l'importance de poursuivre les réformes afin de renforcer durablement la croissance économique, de préserver la stabilité

financière et de consolider la résilience macroéconomique de la Sous-région, en assurant pleinement la mise en œuvre des recommandations du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de la CEMAC qui s'est tenu le 22 janvier 2026 à Brazzaville.

Dans ce contexte, les Etats de la CEMAC réaffirment leur détermination à prendre toutes les dispositions nécessaires pour parvenir à la conclusion de la revue, menée par le FMI, des politiques communes de la CEMAC qui conditionne actuellement la poursuite et la mise en place des programmes nationaux appuyés par le FMI dans la Sous-région. Les Etats de la CEMAC se sont engagés à œuvrer collectivement et individuellement pour la bonne exécution des programmes nationaux appuyés par le FMI et la conclusion de nouveaux programmes afin d'assurer la soutenabilité des finances publiques et de consolider les réserves de change de la CEMAC. Dans cette perspective, la France a réaffirmé son soutien à la stabilité macroéconomique et financière de la CEMAC et de ses Etats membres. A ce titre, elle continuera à les accompagner dans leurs relations avec les partenaires techniques et financiers, y compris le FMI pour la conclusion et le bon déroulement des programmes en cours et à venir.

Les participants ont également souligné l'importance de poursuivre les réformes structurelles visant à instaurer un environnement des affaires plus favorable aux investissements privés, à travers notamment l'accélération de l'intégration économique régionale et le renforcement des infrastructures essentielles. Ces mesures sont indispensables pour accélérer la diversification des économies de la Sous-région, renforcer leur compétitivité et soutenir une croissance durable, inclusive et résiliente. À cet égard, les participants se sont engagés à poursuivre les efforts de renforcement et d'assainissement du secteur bancaire afin d'accroître le financement des projets et des initiatives privées.

Dans une logique de partenariat mutuellement bénéfique, les Etats de la CEMAC et la France poursuivront leur coopération dans les domaines économique et financier, afin de soutenir le développement et l'intégration économique de la Sous-région, notamment en mobilisant des financements publics et privés en faveur des Etats de la CEMAC. Dans le cadre de sa présidence du G7 en 2026, la France porte comme priorité de renforcer le

cadre des partenariats internationaux et de solidarité avec les pays en développement pour mieux mobiliser les ressources disponibles à leur bénéfice.

Les participants à la réunion de ce jour ont réitéré leur attachement à la réunion des Ministres et des Gouverneurs de la CEMAC et de la France, qui constitue une plateforme de discussion ouverte et transparente. Ils sont convenus de poursuivre ces rencontres à un rythme régulier, avec une prochaine réunion prévue en 2027 dans un pays de la zone CEMAC.